

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 0247262959
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

<p style="text-align: center;">Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 29 janvier 2026</p>

Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, et M. GOSSAUME Josselin ; Mme DAVID Aurélie

Directrice : Mme VANNIER Chantal

Les représentants de la municipalité : M GAUTHIER Xavier. Mme THOMMEREL Marine

Les représentants des parents d'élèves : (titulaires, suppléants)

Mme JOUTEUX Fanny, Mme MORCHOISNE Cécile, Mme GALAIS Sonia, Mme BOUDJELLOULI Fanny, Mme BLANC Emilie

ATSEM : Mme PEGUE Mélisande

Personnes excusées :

IEN : Mme VIGOUROUX Valérie

Les enseignants : M. YVON Nicolas

Parents élus : Mme PANIER, Mme COLIN, Mme MAHY, Mme MERLOT, Mme BODARD Magella

Représentant du RASED : Mme LESTIENNE Laetitia, Mme LEGRET Christèle

Les ATSEM : Mme LELARGE Estelle, Mme OUVRARD Justine

Secrétaire de séance : Mme DAVID Aurélie

Le conseil débute à 18h00.

Rappel de l'ordre du jour :

1 * *Effectifs, organisation des classes et des enseignements ;*

2 * *Suivi des élèves*

3 * *Hygiène, santé et sécurité ;*

4 * *Lutte contre le Harcèlement ;*

5 * *Travaux en cours et prévisions ;*

6 * *Coopérative scolaire ;*

7 * *Projets pédagogiques et réalisations ;*

8 * *Dates à retenir ;*

Approbation du PV du précédent Conseil d'école

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.

L'école accueille actuellement 131 élèves répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 23 élèves : 7 élèves de Petite Section et 16 élèves de Moyenne Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 20 élèves : 12 élèves de Petite Section et 8 élèves de Grande Section.
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 20 élèves : 12 élèves de CP et 8 élèves de GS.
- Classe de Mme TRANCHANT, classe 4 : 22 élèves : 12 élèves de CE1 et 10 élèves de CE2.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 22 élèves : 16 CE2 et 6 CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. YVON, classe 6 : 24 élèves : 8 CM1 et 16 CM2.

Les résultats de la carte scolaire pour la rentrée 2026 ne seront pas connus avant le lundi 23 mars.

Les ATSEM :

La mairie accueille de nombreuses stagiaires Petite Enfance, qui viennent à tour de rôle à l'école, en appui de l'équipe, auprès des élèves de maternelle. Leur investissement est souligné... et la mairie est remerciée pour ce fonctionnement bien organisé.

L'école bénéficie de l'aide précieuse de Mélisande PEGUE, Estelle LELARGE et Justine OUVRARD... Elles interviennent en tant qu'ATSEM sur le site Mairie, dans les classes 1 et 2.

2 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).

Évaluations nationales CP

Les CP ont passé la deuxième session des évaluations nationales du 13 au 24 janvier.

Ces évaluations ont pour but d'évaluer les acquis des CP sur la première partie de l'année en lecture et en mathématiques.

En français, chez certains, il y a des fragilités en vitesse de déchiffrage et compréhension.

En mathématiques, il y a des fragilités en logique et en calcul.

Le RASED

Nombre de demandes RASED : 14

6 demandes Rased (1 GS et 5 CP) pour la classe 3

4 rendez-vous parents-psychologue scolaire et 2 CP prise en charge maîtresse E

5 demandes Rased au total (2 CE2 3 CE1)

dont 4 avec prise en charge (1 CE2 et les 3 CE1)

3 demandes Rased. Prise en charge prévue des 3 élèves par la maîtresse E en période 4.

La psychologue scolaire réalise des bilans dans le cadre des orientations (ULIS, SEGPA...). Elle participe également aux ESS et aux Équipes Éducatives.

Ecole inclusive

L'école accueille au sein de ses classes 9 élèves ayant une reconnaissance auprès de la MDPH, dont 8 bénéficient d'une aide humaine mutualisée ou individuelle.

D'autres dossiers de demande sont en cours de traitement...

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les APC se poursuivent lors de cette période 3.

3 - Hygiène, santé et sécurité.

Incivilités

- L'incivilité de certains parents vis-à-vis du personnel (surveillants, enseignants), qui oublient qu'ils ont signé le règlement intérieur de l'école et ne le respectent malheureusement pas. Ces incivilités induisent un climat d'insécurité pour le personnel. Une fiche du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) a été rédigée courant janvier suite à une agression verbale.

PPMS unifié :

Le PPMS unifié de notre école a été validé.

Les représentants de la commune sont invités à compléter ce document : photos des lieux de coupure des réseaux, gaz, EDF, chaufferie...

Le dernier exercice a eu lieu le 9 janvier 2026. Il s'agissait d'un exercice « Risques Majeurs ». C'est le risque « tempête » qui a été simulé.

Site mairie :

Un appel téléphonique a permis de déclencher l'alerte sur ce site.

Site Godinière :

La corne de brume a été utilisée, fenêtre ouverte, à partir du bureau de direction. L'alerte a été très bien entendue par la classe 5, plus faiblement par les autres classes.

L'exercice s'est bien déroulé et la communication interne a très bien fonctionné.

Le prochain exercice (Attentat-Intrusion) sera réalisé en octobre 2026, et sera programmé en fonction des jours de décharge attribués.

4 - Lutte contre le Harcèlement

Rappel des différents temps de responsabilité des enfants à l'école

Lorsque les enfants arrivent le matin à la garderie, ils sont sous la responsabilité de l'ALSH de Sorigny.

Lorsque les enseignants ouvrent le portail, c'est l'Education Nationale qui endosse la responsabilité, jusqu'à la pause méridienne.

A la pause méridienne, les enfants sont placés sous la responsabilité de la mairie.

Lorsque les enseignants reprennent leur service à l'ouverture du portail, c'est de nouveau sous la responsabilité de L'Education Nationale, ce jusqu'à l'heure de la sortie (16H20 site mairie ; 16h30 site Godinière).

Dès que le portail est franchi, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents.

Les temps d'APC sont sous la responsabilité de l'Education Nationale.

Si les enfants sont inscrits le soir à la garderie : c'est alors l'ALSH qui est responsable d'eux, jusqu'à ce qu'ils soient récupérés par leur famille.

Lorsque les familles cherchent à contacter les responsables pour un incident survenu sur l'un des temps de l'enfant, il est important de s'adresser directement aux personnes concernées : l'école (enseignant/directrice), la mairie ou l'ALSH). La communication auprès des autres responsables s'est installée et est maintenant efficace. Lorsqu'un problème grave est signalé à l'une des trois parties, chacun est informé et la vigilance est de mise pour tous. Cette communication est essentielle à une bonne gestion des conflits...

Programme pHARe

La méthode de la préoccupation partagée a été activée courant novembre pour 2 situations. Les entretiens individuels avec les élèves ont été menés par le directeur de l'école de Saint-Branchs, qui fait partie de l'équipe ressource de la circonscription, et par Mme Olivieri, conseillère pédagogique de la circonscription de Saint-Avertin. L'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Vigouroux, a été informée au jour le jour de l'évolution de la situation. L'objectif du programme pHARe n'est pas de sanctionner, mais d'inciter les élèves à trouver par eux-mêmes des solutions d'apaisement. Des propositions ont été faites par les élèves. Un point de situation sera fait avec les familles, juste avant les vacances de février.

Pour assurer la protection des élèves vulnérables, la cour a été scindée en novembre-décembre. Certains élèves pouvaient passer librement d'une zone à une autre. D'autres élèves devaient rester dans la zone qui leur était assignée. Cette organisation était connue de tous les adultes de l'école et mise en place sur tous les temps de l'enfant.

Lutte contre le harcèlement : la classe 5 a confectionné une série d'affiches sur le thème de la lutte contre le harcèlement. Les 4 délégués de CE2-CM1 sont passés dans les 3 classes d'élémentaires pour les présenter et sensibiliser leurs camarades. Ces affiches seront accrochées dans des lieux communs tels que les toilettes, la cantine, la cour... Les élèves y ont mis beaucoup d'énergie et cette activité a permis de prolonger le débat sur la définition du harcèlement et comment le combattre.

5 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier à nouveau les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

Côté Godinière

- Installation d'une nouvelle table de ping-pong ?

La mairie signera le devis mi-février pour l'achat d'une table de qualité extérieure. Coût : environ 900 €.

Matériel informatique

M. Gauthier, élu à la commune, a annoncé lors du dernier Conseil d'Ecole qu'il ne se représentait pas pour les prochaines élections. Depuis de nombreuses années, c'est lui qui assure la maintenance du réseau informatique de l'école.

Comment sera prise en charge la maintenance informatique à l'avenir ?

Des pistes sont à l'étude par la mairie :

Un élu ? Un prestataire spécialisé ? M. Gauthier s'engage à assurer la passation en expliquant le fonctionnement du réseau à la personne qui prendra le relai. La directrice souhaite avoir connaissance de ces informations également...

Les enseignants remercient la commune pour l'investissement en tablettes, pour les classes 3 à 5. Elles fonctionnent très bien. M. Gautier va prochainement relier ces tablettes au photocopieur.

Travaux de voirie :

Des travaux chemin de la Godinière vont débuter le 9 février. L'essentiel des travaux sera fait pendant les vacances scolaires. Toutefois, il risque d'y avoir quelques difficultés de circulation. L'accès à pied à l'école restera possible.

6 - Coopérative scolaire :

Solde au 06/11/2025:2465,25

Dépenses		Recettes	
- Transports sorties scolaires	348,50	- Participation Mairie	620,40
-Frais de tenue de compte + chéquier	29,65	-Vente des Calendriers	815,00
- Achat des calendriers Initiatives	198,50		
-Cotisation USEP	840,30		
TOTAL	1416,95	TOTAL	1435,40

Solde au 29/01/2026: 2483,70€

En attente du paiement du photographe scolaire qui arrivera bientôt.

7 - Projets pédagogiques et réalisations :

Projet Classe 1 :

En classe 1, les élèves ont continué de travailler sur le projet fil rouge de l'année à savoir le Tour du Monde du Loup avec la découverte de pays de l'Océanie et de l'Amérique du Sud. Le thème de l'hiver et de la galette sont étudiés lors de cette période à travers deux albums.

Projet de la classe 2:

Les personnages des contes. Période 2: les sorcières et période 3: les princes et princesses (La princesse au petit pois - Le prince Crapaud) Période 2 : réalisation de buchettes de Noël - Période 3 : réalisation de la galette traditionnelle. Visite des nains de Blanche Neige courant novembre - décembre qui a beaucoup plus aux enfants.

Spectacle de Noël :

- 11 décembre 2025 : spectacle de Noël offert par L'APE: "Le kidnapping du Père Noël" par les "arts prod et cie": un spectacle drôle et animé avec un magnifique décor et des personnages de Noël comme Diabolo, déguisé en Grinch, qui a fait un peu peur aux plus petits.

Toute l'école remercie l'APE pour la qualité du spectacle.

Défi Express : du 15/12 au 19/12

Les élèves de la classe 6 ont participé au Défi Express numérique lors de la dernière semaine de décembre. Ils se sont bien investis pour résoudre les défis...et y sont parvenus avec brio pour 9 défis sur les 10 proposés... Ces défis permettent notamment de travailler :

- la relation au numérique (qui l'eut cru)
- les recherches Internet (portait mystère, à la recherche du Van Gogh)
- les mathématiques (Le compte est bon)
- la production d'écrit (Le quart d'heure d'actu)
- la maîtrise de la langue (palindrome)
- la musique (cup song, parcours sonore)
- la gestion d'images (bande dessinée)
- la programmation (frère Jacques)

Conseil des délégués 18/12:

Une réunion a eu lieu le 18 décembre entre tous les délégués. Les élèves ont proposé différents projets pour le quotidien de l'école :

- avoir plusieurs ballons dans la cour et prévoir une échelle de sanctions pour ceux qui tirent trop fort → à réaliser par les élèves
- prévoir une brigade de nettoyage du terrain de billes → à réaliser par les élèves
- avoir du matériel de dessin pour la cour et faire des décorations de cour → à mettre en place
- installer une table de ping-pong près des WC avec un planning pour chaque classe : achat mairie.
- continuer à végétaliser la cour : des boutures d'arbustes ont été réalisés par les élèves de la classe 3, les bacs de plantation sont utilisés par l'ALSH qui fait des plantations.
- mettre des miroirs dans les WC et des porte-manteaux : les porte-manteaux ont déjà été installés par la commune, les miroirs seront prochainement installés.
- établir un règlement pour les WC, pour le foot → à réaliser par les élèves

- participer au choix du menu de la cantine une fois par mois : La mairie propose que les élèves donnent leurs impressions, leurs idées, lors des conseils de classe. Ce sera transmis au prestataire. Pour les maternelles, des affichages sont faits (jours où les élèves ont bien mangé ou inversement) ; à demander au prestataire : fournir des menus illustrés pour les maternelles.
- créer une zone de repos (poufs, hamac, coin lecture) : la boîte à livre est actuellement cassée.

Education à la Vie Affective et Relationnelle 20/01

Le mardi 20 janvier, l'infirmière scolaire est venue dans la classe 3 pour faire une intervention aux élèves sur le consentement et le corps notamment les parties intimes, à partir du livre « Zizi et zézette », qui est disponible à la bibliothèque.

L'idée générale de l'intervention est que les élèves prennent conscience de ce qui est autorisé et non autorisé vis à vis du corps.

Les enfants ont été très intéressés et ont beaucoup participé.

Carnaval 13/02:

Tous les élèves de l'école fêteront le carnaval le vendredi 13 février, veille des vacances. Ils travailleront déguisés avec un déguisement de leur choix et les parents seront à nouveau sollicités pour apporter des crêpes, afin de terminer cette période sur une note festive...

Rencontre USEP « coopérer et s'opposer » : 6/03

- pour les maternelles (et élémentaires ultérieurement) la matinée du vendredi 6 mars organisée par l'usep autour de "coopérer et s'opposer" (animation sportive que les maternelles avaient faite il y a 2 ans à Cormery): cette rencontre se fera cette année au gymnase de Villeperdue avec les maternelles de l'école de Cormery.

Projet pour la classe 4 du 16/03 au 20/03:

Les élèves de la classe 4 participeront à la semaine des maths du 16 au 20/03, organisée par la mission départementale des mathématiques 37 : chaque jour, des défis maths seront proposés sur le thème des égalités.

Intervention de l'association Couleurs sauvages auprès des classes 3 à 6 : 26 et 27/03 :

Intervention de l'association Couleurs sauvages auprès des classes 3 à 6 les 26 et 27 mars :

- classe 3 et 4 : intervention sur le thème des animaux "mal-aimés"
- classe 5 : rallye "qui mange qui?" sur les chaînes alimentaires et leur importance dans la biodiversité
- classe 6 : intervention "l'énergie avec un grand E" sur les sources d'énergie, sa consommation, son économie

Couleurs sauvages est une association créée en 2004, proposant des interventions de sensibilisation aux enjeux environnementaux, d'éducation à la nature, et valorisant le patrimoine naturel régional.

Etudiants du SESA

L'infirmière scolaire encadre des étudiants du SESA (Service Sanitaire) qui viendront présenter les thèmes suivants sur les classes, de la Grande Section au CM1 :

- hygiène bucco-dentaire 28/04 PS-GS
- hygiène corporelle 28/04 CE1-CE2 et GS-CP le 3 mars

- le sommeil CE2-CM1, en principe début avril.

Liaison inter-cycles :

- les GS ont été réunis une fois par semaine: 1 semaine sur 2 en mathématiques (problèmes) avec Mme Roche et 1 semaine sur 2 avec M. Gossaume en sport au gymnase. À partir du 5 février, les 8 GS de Mr Gossaume passeront l'après-midi sur le site mairie pendant que les CP iront à la piscine.

- une sortie est en prévision le 3 avril à Tours (Musée des Beaux-Arts et du Musée du Compagnonnage) pour tous les élèves de GS et les CP, avec M. Gossaume (en attente de confirmation du train).

Liaison inter-degrés :

- Les élèves de la classe 6 participeront à « La course aux nombres » (concours en ligne) en lien avec les élèves de Mme Durand, professeur de mathématique du collège de Montbazou.

- Le projet musical avec Mme Lehéron, professeur de Musique au collège se concrétise également : le choix des chants se précise (*Rame de Souchon, Jour de Clarté de Greame Allright, Effet de Masse de Calogero, Hiro de la Luna de Mecano...*) et l'apprentissage a commencé. Certains chants seront chantés en polyphonie, et Mme Lehéron en accompagnera certains au piano... Les modalités de restitution ne sont pas encore arrêtées, plusieurs pistes sont à l'étude.

Projet d'école :

Le Projet d'école est actuellement retravaillé par l'équipe enseignante pour une mise en adéquation avec les attentes institutionnelles.

Natation scolaire :

Les séances ont lieu actuellement :

- les mardis et jeudis matin en janvier pour les classes 5 et 6.

Les deux classes sont allées à la piscine du Spadium de Monts. Sur les 8 séances initialement prévues, 2 séances ont été annulées : la première à cause de la neige et la deuxième car le transporteur, suite à une erreur de leur part, n'avait pas prévu de car. Pendant les 6 séances, les élèves ont pu continuer à travailler leur technique de nage (pour les plus performants) et à se confronter au milieu aquatique sans paniquer et en sécurité. Il est à noter que cette année, beaucoup de CE2 ne savent pas encore nager. L'école invite les familles à se renseigner auprès des piscines alentours : des cours collectifs ou particuliers peuvent être proposés.

Différents diplômes sont distribués aux élèves à l'issue des séances de natation :

- Aisance aquatique
- Pass-Nautique (qui peut être exigé pour des activités de loisir)
- Savoir-Nager que tout élève du cycle 3 doit obtenir...

Il est important que les familles conservent ces diplômes : aucun duplicata ne pourra être fourni.

Les dernières séances sont programmées :

- les jeudis après-midi du 5 février au 9 avril pour les classes 3 et 4.

L'école remercie chaleureusement les parents accompagnateurs qui aident les enfants dans les vestiaires...

8 - Dates à retenir :

Le prochain Conseil d'École aura lieu le mardi 5 mai à 18h.

Fête de l'école : vendredi 19 juin.

Visite du collège pour les CM2 : le mardi 23 juin 2026.

La journée de découverte pour les autres classes sera organisée ce jour-là...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La directrice, Mme Vannier